



Le dépeuplement des milieux ruraux se confirme en Atlantique



Publié dans l'Acadie Nouvelle | mardi 1 août 2023

Partager: [f](#) [t](#) [in](#) [✉](#)

Une analyse fine et à long terme des données du recensement de 2021 confirme le dépeuplement des milieux ruraux en Atlantique.

La situation de Terre-Neuve-et-Labrador se révèle particulièrement difficile à ce chapitre et tire les statistiques de l'Atlantique vers le bas, ce qui ne fait pas disparaître les défis des autres provinces, à savoir la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et, bien entendu, le Nouveau-Brunswick, qui n'échappent pas au phénomène.

Que ce soit sur le plan économique, géographique ou démographique, les 516 localités rurales de l'Atlantique dont la population est inférieure à 2500 habitants se caractérisent par leur très grande diversité, et ce, bien qu'elles présentent aussi de nombreux points en commun.

Si les données récentes du recensement de 2021 mettent en relief cette hétérogénéité, notamment en ce qui concerne la démographie, une analyse permettant de suivre les milieux ruraux de l'Atlantique sur une longue période révèle que la majorité de ceux-ci (soit 402 sur 516) sont mal en point sur ce plan.

Ainsi, de 1981 à 2021, ils ont perdu 119 237 habitants. Hormis la période quinquennale 1981-1986 qui s'est caractérisée par un gain de 4014 personnes, toutes les périodes comprises entre 1981 et 2021 ont connu des pertes d'effectifs oscillant entre - 34 224 en 1996-2001 et - 6700 entre 2016 et 2021.

Depuis les 40 dernières années, la période 1981-1986 est effectivement la seule où les cas de croissance (282) ont été supérieurs à ceux de décroissance (232). Seule la population de deux localités rurales est demeurée stable entre 1981 et 2021. On dénombre 62 localités rurales, soit 58 à Terre-Neuve-et-Labrador, trois au Nouveau-Brunswick et une en Nouvelle-Écosse qui ne cessent de perdre des effectifs de manière continue depuis 1981.

Les petites localités, c'est-à-dire celles dont la population est inférieure à 500 habitants, sont les plus affectées par la décroissance démographique. Au total, elles ont perdu 48 430 personnes, soit 45% de leurs effectifs entre 1981 et 2021.

De toute évidence, ce segment de l'espace rural devrait faire l'objet d'une attention particulière de la part des instances gouvernementales, et ce, d'autant plus qu'il est aussi assujéti à d'autres phénomènes qui influencent significativement leur trajectoire démographique.

Par exemple, la proportion de personnes âgées y a connu une hausse de 21,8 points entre 1981 et 2021 alors que celle des jeunes a déchu de 22,4 points au cours de la même période. Par ailleurs, ce dernier phénomène, que l'on appelle «vieillessement par le bas», semble avoir davantage affecté les localités rurales dont la strate démographique oscille entre 500 et 999 habitants, celles-ci ayant enregistré un recul de 23,2 points de leur proportion de jeunes entre 1981 et 2021.

Situation particulière de la période 2016-2021

En raison de la pandémie, on aurait pu s'attendre à ce que la période 2016-2021 ait connu une diminution de l'hémorragie démographique des milieux ruraux de l'Atlantique. Or, bien que celle-ci ait été moins virulente par rapport aux autres périodes quinquennales (à l'exception toujours de 1981-1986), la plupart des localités rurales de l'Atlantique ont été en décroissance, soit 313 sur 516. Au total, ces milieux, tel que déjà mentionné, ont perdu 6700 personnes.

Toutes les provinces de l'Atlantique abritent des cas de décroissance, soit 230 à Terre-Neuve-et-Labrador, 68 au Nouveau-Brunswick, 11 en Nouvelle-Écosse et quatre à l'Île-du-Prince-Édouard.

On dénombre 21 localités rurales qui ont perdu plus du quart de leur population entre 2016 et 2021, dont 20 se situent à Terre-Neuve-et-Labrador et une au Nouveau-Brunswick (Lorne).

Bien que 68 localités rurales du Nouveau-Brunswick aient été en décroissance démographique entre 2016 et 2021, les milieux ruraux de cette province se sont tout de même enrichis de 2122 personnes, contre 732 en Nouvelle-Écosse et 677 à l'Île-du-Prince-Édouard alors que Terre-Neuve-et-Labrador affichait une perte de 10 231 ruraux.

Au Nouveau-Brunswick, la période 2016-2021 tranche avec les six autres périodes quinquennales précédentes où les milieux ruraux de cette province n'avaient pas cessé de perdre des effectifs, le manque à gagner se chiffant à 37 167 personnes.

Tout porte à croire que la pandémie a profité à certains milieux ruraux néo-brunswickois, plusieurs personnes cherchant à s'éloigner des grands centres. Mais la pandémie n'explique pas tout. La croissance démographique des milieux ruraux du Nouveau-Brunswick peut également s'expliquer par différents facteurs conjoncturels comme l'ouverture d'une petite industrie, l'arrivée d'une nouvelle famille permettant la sauvegarde de la dernière école du village, la diminution du taux de chômage en raison de la pénurie de main-d'œuvre, le retour de jeunes retraités qui décident de revenir dans leur milieu au terme de leur carrière (phénomène accentué par le vieillissement de la population), etc., d'où la nécessité d'effectuer des analyses sur une plus longue période.

De même, nous observons aussi une augmentation significative de la population rurale à l'Île-du-Prince-Édouard où celle-ci a accusé une remontée en 2021 après un fléchissement constant entre 1996 et 2016.

L'ampleur des statistiques signalant un déclin global des milieux ruraux en Atlantique est donc en partie imputable à la situation qui prévaut à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui n'invalide pas, à long terme, le phénomène de décroissance dans les autres provinces.

Par conséquent, des actions devraient être déployées en matière d'aménagement du territoire, et de manière urgente à Terre-Neuve-et-Labrador, afin de mieux équilibrer la structure de peuplement.

De plus, si ce n'est pas déjà fait, les provinces de l'Atlantique devraient se doter d'une politique de régionalisation de l'immigration de manière à inciter les immigrants à s'installer en milieu rural.

Il importe aussi que les milieux ruraux de l'Atlantique puissent bénéficier d'atouts et d'aménités afin d'attirer de nouveaux effectifs et de retenir ceux déjà en place, notamment les jeunes et les personnes âgées.

Ce soutien pourrait passer, par exemple, par une offre d'emplois stables et bien rémunérés, mais aussi par une infrastructure de services solide et diversifiée afin d'éviter les flux trop importants de la population vers les villes et ainsi freiner le dépeuplement des localités rurales et en particulier, celles de petite taille démographique.

La consolidation de petits centres de services locaux disséminés sur le territoire est aussi susceptible de renforcer et de dynamiser le tissu de peuplement en milieu rural et ainsi pallier les effets négatifs du dépeuplement. Mais cela nécessite toutefois une ferme volonté politique à adopter une approche globale en termes d'occupation du territoire.

Majella Simard

Ph.D en développement régional

Professeur de géographie

Université de Moncton